



## **PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION LNHB**

Samedi 11 octobre 2025 – CSN Houlgate

**Mmes, Mrs :** Philippe LEMAITRE, David DROULLON, Yannick PETIT, Christelle INDRILIUNAS, Lucie VECCHIO, Patrick DEMAIRE, Priscillia DELANOIX-LIEGEARD, Daniel GROULT, Sylvie DELAVALLEE, Marjorie MOREAU, Anne Marie LANCE-. Mathilde DESMEULLES, Anne RUECHE, Muriel LACHAUSSEE, Patrick OSOUF, Philippe LEBRUN

**Invités :** Jessica BARBIER et Chantal TAMPERE (déléguée CSE), Noémie DESPLANQUE (communication), Lucie CASTEL (ITFE) et Jérôme DELAPORTE, Vincent THOUMYRE (Président Comité 76)

**Excusés :** Gilles ZMUDA, Morgane LELIEVRE, Franck PROUFF, Laurent HOTTIN, Jean Luc LIGUORI

### **Ordre du jour :**

- 1) Informations sur les réparations du siège de la Ligue**
- 2) Point licences Ligue et dans chaque comité**
- 3) Point financier au 31 août 2025**
- 4) Présentation par le secrétaire Général du calendrier des évènements.**
- 5) collecte taxe apprentissage**
- 6) Point CTA stages et désignation saison 2025 / 2026**
- 7) Approbation composition commission territoriale discipline et instructeurs**
- 8) Présentation mise en place formations continues et modulaires**
- 9) Informations mise en place des secteurs**
- 10) Organisation phase territoriale Inter Comités + désignation lieu organisation Trophée Michel BARBOT**

Pause déjeuner à 12h30 – reprise 13h45

- 9) Réflexion sur le coût de l'indexation Ligue de la Licence dirigeants**
- 10) Présentation du tutorat mis en place sur les JAJ Régionaux**

La séance est ouverte à 10h00

Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, le Président de la Ligue présente Jérôme DELAPORTE salarié de la Ligue depuis le 1<sup>er</sup> septembre et Noémie DESPLANQUE qui a pris également ses fonctions en septembre 2025 en tant qu'alternante communication.

Le Président de la Ligue également membre élu du Bureau Directeur fédéral informe les administrateurs suite à la période mouvementée depuis le début de saison par des communications diffamatoires postées sur les réseaux sociaux à l'encontre de la Fédération

Ce Conseil d'Administration se déroule en même temps que le stage de l'équipe de France Para Hand. Le Président de la Ligue salue la présence de Mourad BOUNOUARA (DTN) et Corinne VERMEIL (cheffe de délégation) et leur donne la parole pour se présenter auprès des administrateurs de la Ligue.

Le Président de la Ligue informe le Conseil d'Administration que Vincent THOUMYRE qui a été élu Président du Comité de Seine Maritime en avril 2025 sera invité à chaque Conseil d'Administration de la Ligue.

### **1) Informations sur les réparations du siège de la Ligue**

Suite au cambriolage de la Ligue survenu le weekend de paques, le portail d'entrée a été changé. Malheureusement lors des travaux de réparation de la fenêtre et des barreaux de sécurité dans la salle de réunion par l'entreprise, un début d'incendie s'est déclenché, lequel a été rapidement éteint grâce à la réactivité des salariés. Il y a des dégâts sur la fenêtre, le radiateur et la moquette. Ces dégâts vont être pris en charge par l'assurance de l'entreprise.

### **2) Point licences Ligue et dans chaque comité**

Présentation détaillée aux administrateurs de l'évolution des licences à la date du 9 octobre 2025. A date, 17281 licences "pratiquants" qualifiées en Normandie, soit une augmentation de 116 licences par rapport au total des licences enregistrées J-1 AN (7165 N-1). Il est constaté une augmentation des créations de licences dans 4 comités Le nombre total de licences enregistrées incluant les licences évènementielles est de 21.606.

Voici la situation dans chaque comité à la date du 9 octobre 2024 :

Comité 14 : 4.005 licences qualifiées (3. 915 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 4.934

Comité 27 : 2.401 licences qualifiées (2.568 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 4.319

Comité 50 : 4.720 licences qualifiées (4.449 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 5.514

Comité 61 : 1.234 licences qualifiées (1.195 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 2.174

Comité 76 : 6.114 licences qualifiées (6.029 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 6.705

C'est le comité de la Manche qui enregistre la plus forte hausse (+ 271 licences compétitives) suivi du Comité du Calvados (+90), la Seine Maritime (+ 85) et L'Orne (+39)

Inquiétudes pour le comité de l'Eure (-165)

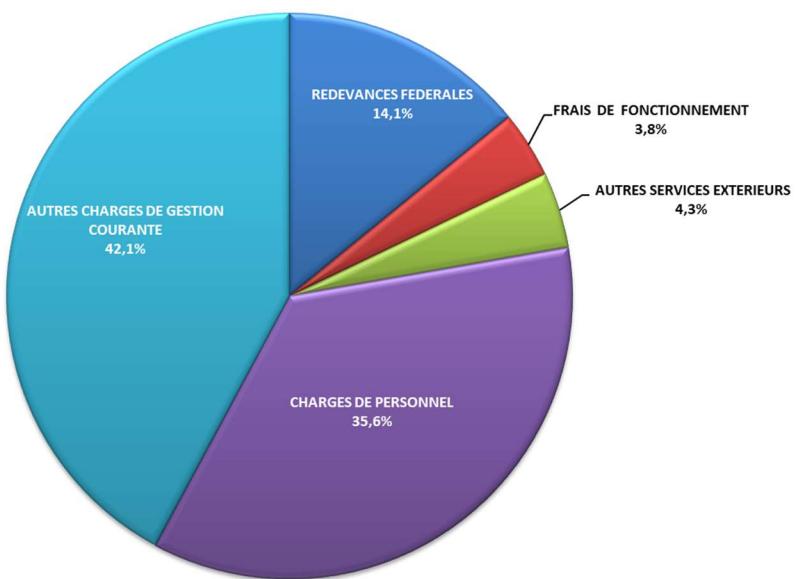
Il y a une dynamique globale en hausse, sur la plupart des territoires avec une vigilance sur l'Eure. La présidente du Comité de l'Eure explique que cette situation est un simple retard lié au fait que de nombreux clubs attendent le paiement de la licence avant de la valider, mais qu'il n'y a aucune raison de s'alarmer.

Le président fait état de 4 créations de clubs : Beaumont-le-Roger (27), Briouze (61, piloté Flers), Condé-sur-Noireau (14, piloté Flers), Merville-Franceville (14) + Projet à Vimoutiers (61).

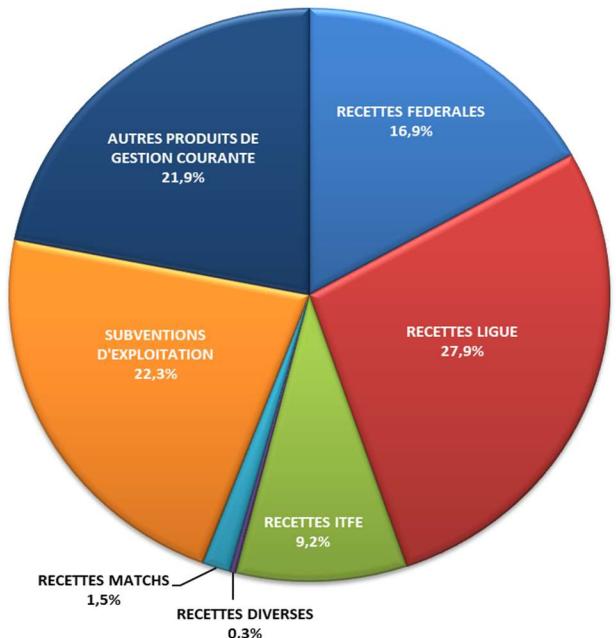
Le Conseil d'Administration souhaite mettre en place pour la saison prochaine une procédure d'affiliation d'un nouveau club. Un projet de développement simplifié sera demandé avant l'affiliation. Un accompagnement territorial des 30 nouveaux présidents de clubs sera proposé très prochainement sous une forme à définir.

### 3) Point financier au 31 août 2025

Charges d'exploitation



Produits d'exploitation



Pour ce qui concerne les charges, l'exécution budgétaire est conforme aux prévisions sur toutes les lignes. Pour les produits, de nombreuses recettes sont encore en attente, ce qui est normal à ce moment de l'année.

### 4) Présentation par le secrétaire Général de calendrier des évènements.

Le calendrier est en cours de création en relation avec la chargée de développement, il sera publié en ligne et mis à jour tout au long de la saison. L'objectif est d'organiser la présence d'au moins un administrateur sur chaque évènement organisé par la ligue, de la même façon que cela se fait déjà pour les finalités.

Chacun pourra se positionner par rapport à la proximité géographique ou à l'intérêt particulier porté à l'évènement. Des relances seront effectuées par Philippe avant les évènements sur lesquels, personne ne se sera positionné.

Philippe LEMAITRE fait un appel à candidatures pour compléter la liste des référents de pratiques. Manquent à ce jour des référents pour baby, le Hand à 4 et le Handfit .

Les élus référents ont pour rôle de relayer la communication fédérale et informer le CA.

Anne Marie LANCE accepte de se positionner sur le Baby, Patrick DEMAIRE sur le hand à 4 et Gilles ZMUDA sera sollicité pour le Handfit.

## **5) Collecte taxe apprentissage.**

Le Président fait un rappel sur la date limite pour le versement de la taxe d'apprentissage. Un mail a été envoyé à l'ensemble des clubs, Comités et Administrateurs  
Il ne reste plus que 15 jours pour soutenir le handball grâce à la Taxe d'Apprentissage !  
La taxe d'apprentissage permet de financer les formations sportives et professionnelles dans nos clubs, ligues et comités : éducateurs, entraîneurs, apprentis du handball...

## **6) Point CTA stages et désignation saison 2025 / 2026**

Stages organisés: 19 - EDA 14 : 3 - EDA 27 : 3 - EDA 50 : 4 - EDA 61 : 3 - EDA 76 : 3 - LNHB : 3

Arbitres actifs : 450 / 619 - EDA 14 : 62 - EDA 27 : 49 - EDA 50 : 39 - EDA 61 : 21- EDA 76 : 94 - LNHB: 185

Arbitres inactifs : 169 / 619 - Sans licence : 50 - Sans honorabilité : 61 - QCM non réalisé : 104  
Stage non réalisé : 153

Ni licence, ni honorabilité, ni QCM, ni stage : 55

Arrêts : 47

Difficultés des désignations au niveau adulte, beaucoup d'arbitres sont trop souvent indisponibles, beaucoup jouent, malgré cela nous avons sur la première partie de saison couvert 97% des rencontres, seules 3 rencontres Excellence Féminine et 2 rencontres Honneur masculine n'avaient pas d'arbitres désignés.

5 rencontres supplémentaires n'ont pas eu d'arbitres officiels, ceux-ci ne s'étant pas déplacés ou se sont désistés au dernier moment ne donnant pas la possibilité de les remplacer, sur ces 11 rencontres, 5 ont été prises en charge par des arbitres non officiels (système mis en place l'an dernier, à détailler, système fait pour qu'il n'y ait pas de tirage au sort entre joueurs), nous le relançons cette saison, il y a pas mal d'inscrit sur les visios (3)

Difficultés sur désignations, surtout -17 & -18 France jusqu'à 9 rencontres + délégations N3M & N2F mais aussi difficultés pour couvrir nos rencontres jeunes en région car pas de renouvellement suffisant des arbitres jeunes (peut être réfléchir au nombre de poules), nous couvrons toujours par le haut.  
Il faut savoir que depuis cette saison, la limite d'âge JAJ et 18 contre 21 ans auparavant donc tous les arbitres ayant 18 ans sont passés adultes.

Ce qui entraîne une grande difficulté de désignation pour respecter le cahier des charges de la CNA qui demande que ces rencontres -17, -18 et délégations Nat, soient couvertes par des jeunes arbitres et par nos T1N ou futurs T1N. Malgré cela, nous couvrons 100% des rencontres de championnat de France jeune et accompagnons à 100% ces rencontres comme demandé par la fédé.

A ce sujet, les 3 binômes T1N de la saison passée sont montés au niveau national.

Cette année, nous présentons un binôme et travaillons sur deux autres.

Beaucoup de suivis fait déjà et nous continuons l'effort

Au niveau CTA, nous avons fait 2 formations d'OTM, 2 autres sont prévues.

Les formations des arbitres T3 se mettent en place dans les Comités

Réunion tous les lundi soir avec le groupe responsable des désignations

Regroupement de tous nos arbitres jeunes T1 & T2 ici même le 31 janvier

Le WE prochain, séminaire des présidents de CTA à la MDH, travaux sur les difficultés de renouvellement des JAJ dans les territoires

## 7) Approbation composition commission territoriale discipline et instructeurs

Le Conseil d'administration approuve la composition de la commission de discipline et la liste des instructeurs listés ci-dessous pour la saison 2025-2026.

**Présidente** : Sylvie DELAVALLEE - **Vice-président** : Samuel AHMED - **Secrétaire** : Arnaud LANIESSE

**Membres** : Sonia DEGLOS - Alain DUCLOS - Daniel GASSA – Laurent GAUCHER– Laure KOCH - Stéphane MESNEL - Marjorie MOREAU - Alain THIEBOT

**Instructeurs** : MOREAU Marjorie - Laurent GAUCHET - Stéphane MESNEL - Daniel GASSA - Arnaud LANIESSE – Samuel AHMED

## 8) Présentation mise en place formations continues et modulaires

Le Président salue la qualité du travail de Lucie CASTEL, qui assure l'intérim suite au départ d'Éric ROBIN cet été. Il rappelle la volonté politique affichée, d'avancer le début de la formation des titres 4, parce qu'il y a un enjeu important, qui est l'obtention de l'EPMSP, qui permet à ces jeunes en formation continue d'avoir une carte professionnelle provisoire. Cela leur permet d'intervenir dans les écoles, d'assurer des missions d'encadrement dans leur club. Les EPMSP ont été programmés le 1<sup>er</sup> octobre, tous ont été reçus, ce qui leur permet de bénéficier une carte pro provisoire.

Le calendrier de l'ensemble des formations modulaires a été envoyé mi-juillet, toutes les formations sont ouvertes, certaines sont même clôturées au niveau des inscriptions. 13 apprentis + 2 en formation continue.

Le guide des formations a été envoyé à l'ensemble des clubs fin août.

## 9) Informations mise en place des secteurs



Jérôme DELAPORTE rappelle les grandes étapes de ce projet de mise en place de secteurs. Une rencontre avec les CTF de chacun des 5 comités, a été effectuée pour échanger sur le concept et l'objectif de ces secteurs. Les volumes horaires de CTF affectés aux secteurs ont été arrêtés en concertation avec Jessica BARBIER.

Les quatre axes qui ont été définis sont : la formation, l'arbitrage, le développement des offres de pratiques et le service aux clubs.

Des réunions intersectorielles sont programmées ou en cours de programmation sur chaque comité. Dans la Manche Le Teilleul a donné son accord, dans la Seine Maritime ce sera le 21 octobre à Londinières et à Argentan pour l'Orne. Dans l'Eure une réunion pourrait avoir lieu à Conches et une autre au siège du nouveau comité.

L'idée, c'est de mettre les clubs en relation pour qu'ils puissent échanger et peut-être avoir des objectifs communs, aussi bien sur des projets ou sur les ressources humaines.

Le président ajoute que c'est une volonté fédérale de s'organiser dans chaque territoire, dans chaque région en proposant une organisation qui permette d'être au plus proche des clubs.

Ce projet de secteurs répond donc à la commande fédérale et répond aussi à la demande des clubs, avec déjà des retours positifs dans certains secteurs. On y va progressivement, tous les secteurs ne vont pas avancer au même rythme, ce qui est normal, c'est porté aussi par la volonté des clubs, donc on va progresser là-dessus, et je suis assez optimiste sur la réussite de cette organisation.

## **10) Organisation phase territoriale Inter Comités + désignation lieu organisation Trophée Michel BARBOT**

Sur la saison 2025-2026 les Inter Comités territoriaux (génération 2012) seront organisés de la façon suivante :

- 14-15 juin 2025 1<sup>er</sup> tour Féminin (CRJS/JOST/gymnase Montgaillard) au Havre
- 31-01 novembre 2025 1<sup>er</sup> tour Masculin à Caen (CSN/IBIS/gymnase Eude)
- 24-25 janvier 2026 2<sup>ème</sup> tour Féminin (CRJS Petit Couronne/)
- 24-25 janvier 2026 2<sup>ème</sup> tour Masculin (CRJS Petit Couronne/Césaire Levillain)

Pour le Trophée Michel Barbot, le week-end de Pâques (04-05 avril 2026), le tournoi masculin sera organisé à Granville (CRNG/cité des sports)

Une étude est en cours sur la présence lors de ces tournois de la protection civile et/ou la présence obligatoire d'un médecin et/ou kiné.

## **11) Réflexion sur le coût de l'indexation Ligue de la Licence dirigeants**

Le Président souhaite partager une réflexion qui fait suite à la dernière Assemblée générale et aux remontées de plusieurs AG de comités.

De nombreux clubs interviennent sur le coût des licences dirigeants, sachant qu'ils sont très nombreux à prendre en charge financièrement ce coût qui impacte plus ou moins lourdement les finances du club. Ce sont des dirigeants qui sont au bureau, qui interviennent dans l'encadrement, dans la gestion des tables, RSEC ou sur d'autres missions qui font vivre le club.

L'objectif de cet échange est de trouver un consensus pour faire une proposition à la prochaine Assemblée Générale de Ligue, la problématique pouvant se résumer ainsi : comment réduire, voire supprimer, l'indexation ligue sur les licences dirigeantes sans compromettre les ressources financières de la ligue ?

Une analyse détaillée de l'impact financier d'une suppression de l'indexation ligue pour la licence dirigeante a été menée et il apparaît que cette perte de ressources pourrait être entièrement compensée par une augmentation d'environ 2 euros sur les licences pratiquants.

Si la majorité des administrateurs juge cette idée plutôt pertinente, un bref débat s'engage pour savoir si cette augmentation doit concerner tous les pratiquants ou uniquement les pratiquants hand à 7. Les administrateurs se prononcent unanimement pour la première option, à savoir toutes les licences pratiquantes.

La même analyse a été réalisée sur chaque comité pour évaluer le surcout qui se situe en entre 1€ et 1.50€ pour 4 comités et à 5€ pour un autre dont le montant de l'indexation des licences dirigeants est beaucoup plus élevé.

Le président ajoute qu'une même décision au niveau fédéral, entraînerait une augmentation d'1,50 € sur les licences compétitives.

La réflexion va se poursuivre Ce sont les assemblées générales de la ligue et des comités qui devront valider ces propositions à partir d'un argumentaire qui sera arrêté lors d'un prochain C.A

## 12) Présentation du mentorat mis en place sur les JAJ Régionaux

Priscillia LIEGEARD présente ce projet qui s'inscrit dans une démarche de trois ans, avec pour objectif l'obtention d'une subvention régionale dédiée au développement du secteur féminin. Il a été conçu comme un levier pour renforcer l'engagement de nos arbitres, dans un contexte où le recrutement et la formation de nouveaux officiels restent un véritable défi.

L'ambition est d'utiliser ce dispositif pour former, accompagner, rassurer et valoriser les arbitres, tout en assurant une gestion réactive des difficultés rencontrées sur le terrain. Ce programme vise également à identifier les profils prometteurs, pour lesquels un suivi individualisé pourra être mis en place en vue d'une évolution vers un niveau supérieur.

Lancement et sélection

Nous entamons cette première année avec la constitution de 11 binômes, répartis équitablement entre le secteur féminin et le secteur masculin :

- 5 binômes féminins
- 5 binômes masculins
- 1 mentorée féminine en solo

Chaque comité est représenté, afin d'assurer une inclusivité maximale et de ne laisser aucun territoire à l'écart.

Suite à un appel à candidatures lancé fin juin, 11 mentors ont été sélectionnés. Le fait d'avoir dû faire des choix parmi les candidats montre une motivation réelle de leur part. Même si aucune femme n'a été retenue comme

La première rencontre officielle se déroulera le samedi 18 octobre à Lisieux.

Au programme :

- Matinée en salle (3h) : Présentation du dispositif, temps d'échanges autour du mentorat et mise en place des premiers objectifs de collaboration.
- Déjeuner collectif. Moment convivial pour favoriser les discussions informelles et la cohésion du groupe.
- Après-midi moment de convivialité avec activité ludique pour créer des liens, encourager les échanges et développer l'esprit d'équipe.

Des tee-shirts personnalisés seront remis aux participants à cette occasion.

Tout au long de l'année, des séances de suivi en visio seront organisées entre les mentors et leurs mentorés. L'objectif est de recueillir régulièrement leurs retours, d'identifier les points de progression ou de blocage, et d'ajuster l'accompagnement si nécessaire.

Un administrateur souhaite que les EDA soient informées de ce dispositif, des binômes concernés et des mentors.

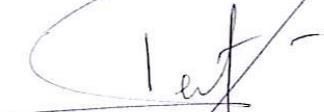
Un autre administrateur s'interroge sur les relations entre les mentors et les accompagnateurs qui sont ceux qui voient ces jeunes arbitres éventuellement en difficulté.

Des liens sont possibles entre accompagnateurs et mentors sous une forme à définir, l'accompagnateur conserve son statut et ses prérogatives.

Le mentor est une ressource supplémentaire qui par son expérience apporte une aide personnelle, il est un guide et une personne de confiance.

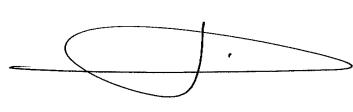
Fin de réunion à 15h30

Philippe LEMAITRE



Philippe Lemaître  
Secrétaire Général

Nicolas MARAIS



Nicolas Marais  
Président LNHB